



A vos cultures

N°12 – 4 mai 2023

Service Agronomie

Conseil collectif réalisé pour le département de l'Allier à partir des observations du bulletin de santé du végétal N°12

Conseils service Agronomie

-

Conseils service Agronomie

A RETENIR :

Colza :

Pas d'analyse colza cette semaine

Charançons des siliques et pucerons cendrés : Maintenir la surveillance notamment sur les bordures de parcelles.

Blé : Toujours quelques signalements de rouille jaune et brune hors réseau sur des parcelles non protégées à ce jour. Au vu des épisodes pluvieux de ces dernières semaines, une protection du feuillage doit être réalisée ou mise en place d'ici la fin de semaine dans tous les milieux.

Orge : Helminthosporiose et ramulariose en progression. La protection fongicide a dû être réalisée. Si ce n'est pas le cas, elle devient urgente.

Triticale : La protection fongicide doit être en place en zone de plaine. En zone d'altitude, rhynchosporiose signalée, en l'absence de T1, prévoyez d'intervenir à la sortie de la dernière feuille.

COLZA

PUCERONS CENDRES :



Colonie de pucerons cendrés en manchons (crédit : Terres Inovia)

Période de risque : De la reprise de la végétation, au stade G4 (10 premières siliques bosselées).

Seuil indicatif de risque : 2 colonies par m². Une colonie peut désigner un manchon (cf. photo ci-contre) ou bien seulement quelques individus (cachés dans les inflorescences).

Présence ponctuelle notamment en bordure de parcelles, maintenir la surveillance, et intervenir si nécessaire, dans l'idéal avec :

MAVRIK JET/TALITA JET/KLARTAN JET (Tau fluvalinate 18 g/l + Pyrimicarbe 50 g/l) à 2 l/ha, produits autorisés durant la période de floraison et production d'exsudats.

CHARANCONS DES SILIQUES :

L'adulte mesure 2.5 à 3 mm, de couleur gris ardoise et possède le bout des pattes noires. Il perce les siliques pour y déposer ses œufs. Les larves se développent mais sont peu nuisibles. En revanche, la piqûre qui est faite permet ensuite aux cécidomyies de venir déposer leurs œufs. Les larves de cécidomyies sont quant à elles nuisibles, pouvant détruire les siliques.

Période et seuil de risque : Du stade G1 (chute des premiers pétales) au stade G4 (10 premières siliques bosselées). Un charançon pour deux plantes au cœur de la parcelle. L'observation sur les bordures est un bon indicateur de la pression du ravageur. Une protection localisée en bordure peut suffire pour endiguer ce ravageur.



Charançon des siliques (crédit : Terres Inovia)

Maintenez la surveillance en privilégiant les premiers comptages en bordure de parcelles.

BLE

Douze parcelles de blé ont été observées cette semaine, les stades sont compris entre dernière feuille pointante et gonflement.

Oïdium :

Toujours observé ponctuellement. La pression se maintient sur variétés sensibles principalement mais sa progression semble ralentir grâce à la hausse des températures.

Observation et seuil de nuisibilité :

Observer les feuilles supérieures à partir du stade « épi 1 cm » sur une vingtaine de plantes.

- Variétés sensibles : Plus de 20 % des 3 dernières feuilles déployées sont atteintes (4 feuilles sur 20).

- Autres variétés : Plus de 50 % des 3 dernières feuilles déployées sont atteintes (10 feuilles sur 20).

Une feuille est considérée comme atteinte, lorsque le feutrage blanc couvre plus de 5 % de la surface.

Si l'oïdium n'est présent qu'à la base des tiges, le seuil de nuisibilité n'est pas atteint.

Certaines parcelles avec des variétés sensibles ont pu faire l'objet d'une intervention.

Rouille jaune :

Non signalée dans le réseau. Hors réseau, des foyers sporulants sont apparus ponctuellement ces deux dernières semaines sur les variétés AREZZO, RGT SACRAMENTO, RGT VIVENDO et SY MOISSON dans des parcelles n'ayant fait l'objet d'aucune protection.

Rouille brune : Signalée dans une parcelle du réseau dans le Puy de Dôme sur la variété COMPLICE avec 30 % des F3 atteintes. Également observée dans une parcelle de l'Allier sur RGT SACRAMENTO.



Seuil de nuisibilité :

Observez à partir du stade 1 nœud sur 20 plantes. Intervenez dès l'apparition des symptômes sur une des 3 feuilles supérieures.

Septoriose :

La septoriose continue sa progression. Elle touche 30% des F3 et dans une parcelle du Puy de Dôme et 20 % des F3 dans une parcelle de l'Allier. Elle est couramment observée sur les F4 dans la majorité des parcelles notamment sur le Nord de l'Allier. Les pluies de ces dernières semaines ont provoqué des contaminations et, des incubations sont en cours.

- Simulation ARVALIS sur cas-types au 03/05/2023 :

Variétés sensibles septoriose (note = 4.5) : risque élevé

Variétés peu sensibles septoriose (note supérieure ou égale à 6) :

- Semis jusqu'au 25 octobre : risque modéré
- Semis après le 25 octobre : risque faible

Profil maladies des variétés de blé préconisées et/ou couramment cultivées

Variétés	Piétin verse	Oïdium	Septoriose	Rouille jaune	Rouille brune	Fusariose épi
APACHE	2	5	4,5	7	4	7
BALZAC	2	8	7	7	7	5,5
CELEBRITY	2		6,5	7	5	4
DIAMENTO	3	6	5,5	7	5	5
KWS PERCEPTUM	2		6,5	7	6	6
KWS ULTIM	6	4	5,5	8	5	5,5
KWS SPHERE	6	4	6,5	7	6	6
LG ABSALON	6	8	7,5	6	7	5
LG ARLETY	7		6,5	7	7	5
LG ARMSTRONG	6	7	7	7	7	4
MACARON	2	7	6	7	4	6
OREGRAIN	2	4	5	4	4	6,5 (DON)
PIBRAC	4	6	6	6	5	5
PRESTANCE	6	5	6,5	6	6	4,5
RGT MONTECARLO	6	6	5,5	4	7	5
RGT PACTEO	2	6	7	7	6	5
RGT SACRAMENTO	2	5	5,5	5	7	(5)
SU MOUSQUETON	3		7	7	6	5,5
SY MOISSON	3	7	4,5	7	6	6
SY ROCINANTE	3	8	6	7	6	5
UNIK	3	4	5,5	7	4	4,5

Notes maladies : (peuvent varier en fonction de la climatologie, des milieux et des techniques de culture).

	Sensible
	Assez sensible
	Moyennement sensible
	Peu sensible

Au vu des stades observés et des épisodes pluvieux de ces dernières semaines, une protection du feuillage doit être en place ou doit se mettre en fin en place d'ici la fin de semaine dans tous les milieux.

Parcelles à risque fusariose à priori faible : (Précédents/environnements autres que maïs)

KARDIX/VELDIG 0.9 I (Bixafen 65 g/l + Fluopyram 65 g/l + Prothioconazole 130 g/l) 53 €

ELATUS ERA 0.8 I (Benzovindiflupyr 75 g/l + Prothioconazole 150 g/l) 53 €

ELATUS PLUS 0.6 I (Benzovindiflupyr 100 g/l) + **ARIOSTE 90 0.6 I** (metconazole 90 g/l) 56 €

REVYSTAR XL / DIADEM 0.8 I (Mefentrifluconazole 100 g/l + fluxapyroxad 50 g/l) 52 €

TWIST 500 SC 0.16 I (Trifloxystrobine 500 g/l) + **KARDIX/VELDIG 0.8 I** (Bixafen 65 g/l + Fluopyram 65 g/l + Prothioconazole 130 g/l) 53 €

COMET 200 0.33 I (Pyraclostrobine 200 g/l) + **REVYSTAR XL 0.65 I** (Mefentrifluconazole 100 g/l + fluxapyroxad 50 g/l) 56 €

Parcelles à risque fusariose à priori élevé: (Précédents/environnements maïs), avec intervention type PROSARO/PIANO prévue début floraison.

ELATUS PLUS 0.4 à 0.5 I (Benzovindiflupyr 100 g/l) + **ARIOSTE 90 0.4 à 0.5 I** (metconazole 90 g/l) 37 à 47 €

REVYSTAR XL / DIADEM 0.6 I (Mefentrifluconazole 100 g/l + fluxapyroxad 50 g/l) 39 €

COMET 200 0.3 I (Pyraclostrobine 200 g/l) + **REVYSTAR XL 0.6 I** (Mefentrifluconazole 100 g/l + fluxapyroxad 50 g/l) 51 €

QUESTAR/AQUINO 0.8 I (Fenpicoxamide 50 g/l) + **ELATUS PLUS 0.4 I** (Benzovindiflupyr 100 g/l) 40 €

Sur les variétés sensibles rouille brune (note < 5,5), ou en cas de rouille jaune déclarée, utilisez de préférence les solutions à base de benzovindiflupyr, ou les solutions avec strobilurine.





ORGE

Sept parcelles ont fait l'objet d'une observation cette semaine dans le réseau Auvergne avec des stades allant de gonflement en altitude à $\frac{3}{4}$ épiaison en plaine. Oïdium, rhynchosporiose et rouille naine sont en forte régression, la plupart des parcelles ayant fait l'objet d'une protection au stade 2 nœuds. En revanche, helminthosporiose et ramulariose sont en progression.

Profil maladies des variétés d'orge préconisées et/ou couramment cultivées

Variétés	Oïdium	Rhynchosporiose	Helminthosporiose	Rouille naine	Ramulariose
BONAVIRA	7	5	6	4	6
KWS BORRELY	7	7	5	6	6
Kws Cassia	6	5	7	7	7
LG Caiman	8	4	6	6	(5)
LG Campus	6	(7)	6	6	5
LG Casting	7	6	7	6	5
Maltesse	7	6	6	4	6
MARGAUX	6	6	6	5	5
Memento	5	7	6	7	6
Noblesse	8	(6)	6	5	(6)

Notes maladies : (peuvent varier en fonction de la climatologie, des milieux et des techniques de culture).

	Sensible
	Assez sensible
	Moyennement sensible
	Peu sensible

Au vu des stades et de l'état sanitaire observés et quelle que soit la stratégie (un ou deux traitements), la protection fongicide des orges doit être en place depuis quelques jours, à défaut, elle devient urgente (cf A vos cultures n°11 du 26 avril 2023 pour le choix du produit).

TRITICALE

Sept parcelles observées cette semaine. Stades compris entre dernière feuille pointante en altitude et jusqu'à début épiaison en plaine.

En zone de plaine, les parcelles du réseau sont saines. En zone d'altitude, (Haute Loire et Puy de Dôme), la rhynchosporiose semble continuer sa progression sur des parcelles non protégées à ce jour.

Profil maladies des variétés de triticales préconisées et/ou couramment cultivées

Variétés	Oïdium	Rouille jaune	Rouille brune	Rhynchosporiose
ELICSIR	6	6	8	7
LUMACO	8	8	7	5
RAMDAM	5	6	8	6
RGT GWENDALAC	8	5	7	6
RGT OMEAC	7	8	6	5
RGT RUTENAC	7	7	7	7
RIVOLT	7	5	8	5
VUKA	4	9	4	8

Dans les situations les plus précoces, la protection doit être en place. Pour les secteurs d'altitude, prévoir d'intervenir au stade dernière feuille étalée. Pour les parcelles ayant fait l'objet d'un traitement au stade 2 nœuds, prévoir de réintervenir environ 20 jours après le T1.

KARDIX/VELDIG 0.8 l (Bixafen 65 g/l + Fluopyram 65 g/l + Prothioconazole 130 g/l) 47 €

ELATUS ERA 0.65 l (Benzovindiflupyr 75 g/l + Prothioconazole 150 g/l) 43 €

ELATUS PLUS 0.5 l (Benzovindiflupyr 100 g/l) + **ARIOSTE 90 0.5 l** (metconazole 90 g/l) 47 €

PROSARO 0.8 l (Prothionazole 125 g/l +tebuconazole 125 g/l) 41 €

Rappel :

Ces dernières semaines, des tâches physiologiques sont apparues dans certaines parcelles (écarts de températures, stress hydrique...). Attention à la confusion possible avec des maladies. En cas de doute, vous pouvez consulter le lien suivant.

http://www.fiches.arvalis-infos.fr/fiche_accident/fiches_accidents.php?mode=fa&type_cul=1&type_acc=4&id_acc=284#:~:text=Sous%20l'eff%20et%20de,n%C3%A9crotiques%20de%20formes%20tr%C3%A8s%20diverses.

La Chambre d'agriculture de l'Allier est garantie au titre du contrat responsabilité civile N° 32075969X2133.

Vous trouverez ci-dessous différents liens pour :

- Retrouver l'ensemble des matières actives des produits cités ci-dessus
<https://ephy.anses.fr>
- Pour le bon usage des produits phytopharmaceutiques
<https://extranet-allier.chambres-agriculture.fr/publications/toutes-les-publications/la-publication-en-detail/actualites/le-bon-usage-des-produits-phytosanitaires/>
- Pour connaître les méthodes alternatives aux produits phytopharmaceutiques
<https://extranet-allier.chambres-agriculture.fr/publications/toutes-les-publications/la-publication-en-detail/actualites/methodes-alternatives-1/>
- Registre National des certificats d'économie de produits phytopharmaceutiques (CEPP)
https://alim.agriculture.gouv.fr/cepp/content/ap_fiches_action
- Et pour toutes autres informations
[Site de la Chambre d'Agriculture de l'Allier](#)

*" Ce bulletin vous propose un conseil collectif qui reste à adapter à chaque situation locale dans le respect des bonnes pratiques agricoles phytosanitaires et des conditions d'application optimales. Dans tous les cas, l'utilisation des produits phytosanitaires doit se conformer aux informations mentionnées sur l'étiquette qui ont valeur légale"
"Si aucune alternative à l'utilisation de produits phytosanitaires n'est proposée, c'est qu'il n'en existe pas de suffisamment pertinente à ce stade, pour la situation décrite. Cependant, des alternatives préventives peuvent exister, elles seront détaillées ultérieurement dans notre bulletin".*

La responsabilité du ministère en charge de l'agriculture ne saurait être engagée.

La Chambre d'Agriculture de l'Allier est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA. Rédaction : Mickaël Bimbard et Christelle Johannel

Chambre d'Agriculture de l'Allier - 60 Cours Jean Jaurès – BP 1727 -03017 Moulins cedex
Tél : 04 70 48 42 42 – Fax 04 70 46 30 69 - cda.03@allier.chambagri.fr

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE
Égalité
Territoires